



DIX-NEUVIEME REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE TRANSCO CLSG

RESOLUTION TRANSCO CLSG/CA/90/RES.25/03/19 AUTORISANT LE DIRECTEUR GENERAL A SIGNER L'AVENANT AU CONTRAT DE L'ENTREPRISE SIEYUAN EN VUE DE LA CONSTRUCTION DU POSTE DE BOTOTA FINANCE PAR LA KfW

Le Conseil d'Administration

CONSIDERANT la Décision A/DEC.17/01/03 du 26^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Dakar le 31 janvier 2003, relative au Protocole sur l'Energie de la CEDEAO;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.3/01/08 adopté lors du 33^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Ouagadougou le 18 janvier 2008, portant adoption de la Stratégie de l'EEEOA de mise en œuvre des lignes de transport ;

CONSIDERANT l'Acte Additionnel A/SA.12/02/12 adopté lors du 40^{ème} Sommet de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, tenu à Abuja le 17 février 2012, portant adoption du Plan Directeur actualisé des Moyens de Production et de Transport de l'Energie Electrique des Etats Membres de la CEDEAO ;

CONSIDERANT le Traité pour la Construction, l'Exploitation et le Développement de la Ligne d'Interconnexion Électrique Côte d'Ivoire – Libéria – Sierra Leone - Guinée (CLSG) signé le 5 mars 2012 par les quatre Chefs d'Etat des pays impliqués dans le Projet ;

CONSIDERANT les Statuts et le Pacte d'Actionnaires de TRANSCO CLSG adoptés à Monrovia le 27 août 2013;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/S.HOLDERS/2/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 portant nomination des Administrateurs représentant les actionnaires de TRANSCO CLSG au sein du Conseil d'Administration ;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/ S.HOLDERS /3/RES.27/08/13 de la 1^{ère} Réunion de l'Assemblée Générale de TRANSCO CLSG tenue à Monrovia le 27 août 2013 relative à la nomination du Président du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG ;

CONSIDERANT l'Accord de financement du 19 décembre 2012 signé entre la République du Liberia et la KfW;

CONSIDERANT l'Accord de rétrocession du financement de la KfW du 15 octobre 2015 signé entre la République du Liberia et TRANSCO CLSG;

NOTANT la nomination de M. Mohammed Mulibah SHERIF comme Directeur Général de TRANSCO CLSG le 5 septembre 2014 par le Conseil d'Administration et sa prise de service à la même date;

CONSIDERANT l'Accord de Siège du 3 décembre 2014 signé entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de l'EEEOA au nom de TRANSCO CLSG;

VU l'entrée en vigueur le 15 février 2015, du financement de la Banque Mondiale et des autres bailleurs de fonds du Projet CLSG;

CONSIDERANT la Résolution TRANSCO CLSG/CA/60/RES.15/03/2017 de la 14^{ème} Réunion du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue à Abidjan le 15 mars 2017 autorisant le Directeur Général à signer le Contrat de Construction des Postes de Yekepa, Buchanan, Monrovia et Mano financés par la KfW;

VU le rapport de la 10^{ème} réunion du Comité Technique du Conseil d'Administration de TRANSCO CLSG tenue les 18 et 19 mars 2019 à Abidjan.

DECIDE :

Article 1 : Le Directeur Général est autorisé à signer l'avenant au contrat de l'entreprise SIEYUAN (BEI / KfW-SS-Lot2) en vue de la construction du poste de Botota pour un prix de base de **11.200.000 de USD** (Onze Millions Deux Cents Mille Dollars Américains) financé par la KfW.

Article 2 : La présente Résolution prend effet à compter de sa date de signature.

Article 3 : Le Directeur Général de TRANSCO CLSG est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la mise en application de cette Résolution. 9

Fait à Abidjan, le 25 mars 2019


Amidou TRAORE
Président du Conseil d'Administration

